



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
+ال06E+ +الC+O694+ | 8%86* | 648%OI
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 06 mai 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Déclaration de franchissement
de seuil de participation
FS/EM/08/2024**

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que *PREV INVEST* a déclaré avoir franchi directement à la hausse le seuil de participation de 5% des droits de vote de CFG Bank. Ce franchissement est intervenu suite à l'acquisition de droits de vote double, associés aux actions pour lesquelles il a été justifié d'une inscription au nominatif pour une durée d'au moins deux ans, et ce conformément aux dispositions de l'article 8.2 des statuts de CFG Bank.

PREV INVEST déclare détenir 3 735 610 droits de vote de CFG Bank, représentant 6,86% des droits de vote de CFG Bank.

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux

Tél : 05 37 68 89 62

E-Mail : dfsp@ammc.ma